

# Lac des Settons 2008

En plein cœur du Parc Régional du Morvan,  
L'A.A.P.P.M.A. du Haut Morvan fête le 150<sup>ème</sup> anniversaire  
du Lac des Settons et organise

## Le 1<sup>er</sup> Challenge international de pêche à la carpe

Du 04 Mai au 09 Mai 2008

**Emplacement de l'organisation :** Lieu dit « La Cabane Verte »

Carte IGN TOP 25 N° 2723ET ou 2823ET – coordonnées GPS : 47°10'25"N – 04°10'76"E

### **1) Descriptif :**

60 rings délimités

Maximum 50 équipes de 2 pêcheurs (dont un capitaine par équipe)

3 cannes par pêcheur

1 hameçon par ligne (size conseillé 2-4-6-8)

Diamètre nylon minimum 26/100 (afin d'éviter les casses répétées et abusives)

Pêche en « no kill »

### **2) Inscription :**

300€ par équipe privée

500€ par équipe sponsorisée

### **3) Sont autorisés :**

Barque

Bateau télécommandé

Echo-sondeur

Moteur électrique

GPS

### **4) Sont interdits :**

Moteur thermique- (Sauf personnel habilité et commissaires de 7h00 à 20h00, interdit de nuit)

Feux au sol

Les lignes en biais (afin de ne pas gêner les autres carpistes).

L'utilisation de biwy ou abri autre que vert standard ou caméléon.

Le montage doit permettre, en cas de casse, de libérer le plomb du corps de ligne.

### **5) Notre image :**

Les postes devront être propres tout au long de la manifestation (mégots de cigarettes, capsules de bière, papiers ou autres détritrus ne devront en aucun cas joncher le sol) l'image du carpiste en dépend. Il est strictement interdit d'abattre des arbres ou d'abîmer la végétation et de faire du feu, sous peine de poursuites venant des autorités responsables du lac.

Des tentes de pêche de couleur neutre (abri, bivvy ou parapluie) sont recommandés sur les emplacements de pêche pour le respect du site.

Les chiens doivent être attachés afin de ne pas gêner les promeneurs ou les autres compétiteurs.

Il est fortement recommandé d'être très discret (cris ou radio trop fort).

Tout état d'ébriété (manifeste) entraînera l'expulsion de l'équipe, les carpistes devront conserver une attitude courtoise à l'égard des promeneurs et autres pêcheurs.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, de bris ou de vol de matériel pendant la durée de la compétition.

Chaque compétiteur devra être titulaire d'une assurance responsabilité civile à jour à la date de la compétition (celle-ci vous sera demandé au moment du tirage se munir d'une copie).



L'organisation se réserve le droit d'utiliser l'image des compétiteurs sur tous supports (photos, vidéos, magazines .....)

Chaque commissaire de secteur (un pour 5/6 équipes) pourra, hormis constater et homologuer les prises, avertir les organisateurs en cas de manque évident de sérieux que ce soit en terme de pêche ou de tenue générale ; chacun d'eux aura liberté de vous rendre service pour d'éventuelles courses (cigarettes, pains.....) a vous d'établir un climat d'amitié et de respect, la plupart sont commissaires mais préféreraient être compétiteurs, ils sont le lien indispensable entre vous et les organisateurs

## **6) Le tirage au sort:**

Rendez vous au QG de la cabane verte le matin du dimanche 04 mai 2008 entre 6h30 et 7h.

Un petit déjeuner de bienvenue sera offert dès votre arrivée.

Après une présentation générale des organisateurs, le tirage au sort des postes se déroulera à partir de 9h.

Une main anonyme tirera la première équipe au sort, celle ci choisira son poste et tirera au sort la deuxième équipe qui choisira son poste ainsi de suite jusqu'à la fin des 50 équipes.

Chaque équipe pourra rejoindre son poste sitôt après son propre tirage munis de sacs poubelles, scellés pour sac à poisson et des T-shirts fournis par les organisateurs.

Début de la compétition le dimanche 04 mai a midi (12H00).

## **7) Dépose des lignes en barque :**

Un bateau est utilisable pour accéder aux postes, sonder, amorcer, tendre des lignes et combattre un poisson. Ce "privilège" implique un respect strict des mesures suivantes, sous peine d'interdiction du bateau pour les contrevenants.

- coques dures ou pneumatiques (avec minimum deux chambres d'air distinctes) à l'exclusion des bateaux de plage type Fish Hunter. Les organisateurs se réservent le droit d'interdire un bateau mettant en péril la sécurité de ses occupants.
- moteurs électriques uniquement, pour se déplacer, sonder, amorcer, combattre, etc..
- obligation d'utiliser en toutes circonstances un gilet de sauvetage (fermé) dès que vous montez sur le bateau : déplacement, sondage, amorçage, combat, etc. Selon les règles de navigation en vigueur votre bateau doit être équipé d'une écope, d'une corne de brume et d'un sifflet + 1 gilet de secours dans l'embarcation.
- en cas de conditions météo extrêmes les organisateurs se réservent le droit de suspendre momentanément la manifestation ou l'emploi du bateau (l'information sera communiquée à tous les commissaires). En cas d'orage il est conseillé de poser les cannes à plat sur le sol.
- pêche depuis le bateau interdite (cannes sur la berge ou dans l'eau)
- vous utilisez vos bateaux sous votre propre responsabilité et celle des organisateurs ne saurait en aucun cas être engagée en cas d'accidents (**l'utilisation du bateau implique la signature de la décharge de responsabilité ci-jointe**).

Afin de respecter des distances raisonnables, un marqueur bien visible sera déposé par chaque équipe afin d'indiquer aux commissaires leur limite maximum de pêche, celle-ci devra correspondre a la distance maximum que le pêcheur peut atteindre en lançant de son poste.

Les lignes seront tendues uniquement depuis l'intérieur d'un ring de pêche "imaginaire" n'excédant jamais 20 mètres de diamètre, sauf mention particulière des organisateurs et cas particuliers (pêche de sa propre bordure par exemple) il est interdit de tirer des lignes trop en biais ; l'appréciation sera laissée aux commissaires. Si vos lignes gênent une équipe concurrente lors d'une prise, il est vivement recommandé de les enlever, FAIR PLAY oblige. Les coups pourront être balisés à l'aide de quatre repères (maximum) lumineux ou non (et récupérés en fin de pêche). Si vous faites face à une équipe la masse d'eau se partage entre les deux équipes à équidistance de chaque berge. La première équipe en place est toujours prioritaire et celle qui arrive ensuite doit se cantonner à la masse d'eau restante. Les engins radiocommandés, les dispositifs flottants de tous types et canons à bouilletes sont autorisés.

L'entrée dans l'eau est autorisée à hauteur de waders/ pantalon de pêche (avec gilet de sauvetage) uniquement pour épuiser le poisson et accéder au bateau.

Interdiction de se faire aider par une personne étrangère à l'équipe, à l'exception de la mise à l'épuisette d'un poisson qui pourra être faite uniquement par un participant à l'épreuve en cas d'absence de l'équipier.



### **8) Types de Pêches :**

Seules les pêches à la pelote et plombée française ou anglaise sont autorisées (les flotteurs, swing-tip et quiver-tip sont interdits) afin d'éviter que la compétition ne se transforme en une épreuve de "pêche à l'anglaise", seuls les poissons de 2 kg et plus seront comptabilisés. Pour éviter les casses abusives et répétées, les nylon inférieurs à 26 centièmes (diamètre réel) sont prohibés. Le montage doit permettre en cas de casse de libérer le plomb du bas de ligne.

Les quantités d'amorçage et sa nature sont libres. Les esches animales (à l'exclusion des vifs, poissons morts, écrevisses et batraciens) sont autorisées en amorçage comme en eschage.

L'amorçage est interdit de nuit.

### **9) Changement de poste :**

Chaque équipe aura la possibilité de changer de poste une seule fois en cours de compétition, pour cela elle devra prévenir son commissaire la veille du changement avant 14h, la possibilité de ce changement sera étudiée par les organisateurs et l'accord lui sera signifié avant 18h, l'équipe pourra alors bouger le lendemain entre 10h et 14h.

### **10) Corruption :**

Chaque équipe sera encadrée par différents commissaires regroupés sur un PC, par secteur. Ils veillent à ce que tout se passe bien et que la cohabitation entre les équipes soit harmonieuse (notamment lors de changement de poste). Ils sont garants du respect du règlement et effectuent les pesées. Ils sont tous incorruptibles et certains sont même gendarmes ou militaires... restez courtois mais ne tentez rien qui puisse ressembler de près ou de loin à de la corruption.

### **11) Les prises :**

Seules les carpes (miroir, communes, cuirs) et les rares amours (blancs, marbrés, argentés) compteront pour la pesée et à égalité de points. Chaque prise doit être signalée immédiatement aux organisateurs pour limiter son séjour en sac (un N° de portable sera diffusé aux compétiteurs).

Les spécimens de moins de 2kg ne seront pas comptabilisés et remis à l'eau vivant.

Les poissons capturés devront être décrochés et manipulés avec beaucoup de précaution, par un pêcheur de l'équipe ayant capturé le poisson, mis en sac de conservation (un poisson par sac), humidification indispensable du tapis et du sac avant d'y déposer le poisson, puis sortie du poisson du sac et mise en place pour la pesée et remise à l'eau. Tout poisson pesé sera remis à l'eau vivant ; tout poisson mort ou gravement blessé du fait de la négligence d'un concurrent exclura son équipe du classement (selon appréciation du commissaire).

Nous demandons à chaque équipe de se munir de 10 sacs minimum. en attendant la venue des commissaires pour la pesée, le temps d'intervention de ceux-ci sera le plus court possible de jour.

La nuit les poissons seront placés en sac de conservation (1 poisson par sac).

les pesées auront lieu de 7h00 à 20h00.

Nous conseillons l'utilisation de la barque pour les combats.

Dans tous les cas, le commissaire procède à la pesée et note l'heure de capture. Dès la mise au sac, le pêcheur doit placer un scellé qui lui a été remis lors du tirage au sort en attendant une pesée par les officiels.

### **12) Résultats et Classement :**

Les gagnants de la compétition seront ceux qui pendant la durée du Challenge des Settons auront enregistré au total le plus gros poids de carpes.

En cas d'égalité de poids, l'équipe ayant pris le poisson « le plus élevé en poids » passe devant son exequao.

Seront également récompensés par un lot :

Le plus gros poisson.

Une équipe de jeunes.

Une équipe féminine.

(Une semaine de pêche sur le lac Mary Lou a Laives, offerte par Mr Michel Blondeau

[www.aux3lacs.com](http://www.aux3lacs.com) )



### **13) Responsabilité :**

L'A.A.P.P.M.A. du Haut Morvan décline toutes responsabilités pour tout manquement aux réglementations en vigueur.

### **14) Fin de compétition, remise des prix et repas convivial :**

La compétition se terminera le vendredi 09 mai à 14h, tous poissons non enregistrés avant cette limite horaire ne seront pas comptabilisés. « sauf tout poisson ferré avant le signal de fin d'épreuve sera comptabilisé, à condition d'être mis au sec dans les 30 minutes qui suivent ce signal ».

La remise des prix, le protocole et le repas de fin de compétition se dérouleront à partir de 18h et tard dans la nuit si besoin (merci de remplir et de signer la fiche de réservation).

### **15) Conclusion :**

Le fait de participer à ce Challenge des Settons, implique l'acceptation et le respect total du règlement. Ce règlement peut subir de légères modifications de dernière minute (ces modifications seront signalées au plus tard avant le tirage au sort). En cas de litige les commissaires feront appel au comité d'organisation pour trancher, son verdict sera irrévocable et sans appel. Les réclamations ne pourront être portées que pendant la durée de l'épreuve (et en aucun cas à l'issue). Les commissaires et l'encadrement sont incorruptibles : tenter de les "acheter" d'une manière ou d'une autre vous exposerait à une exclusion immédiate (notifiée et justifiée publiquement). Les questions relatives au présent règlement devront être posées avant l'épreuve et au plus tard lors du tirage au sort.

**Toute l'équipe de l' AAPPMA du haut Morvan, souhaite vous faire partager le bonheur de vibrer sur les rives de notre beau lac, que ce 1er Challenge international des Settons soit le premier d'une longue histoire entre nous et vous carpestes.  
Très cordialement à tous et à bientôt au bord de l'eau.**

### **Pour plus de renseignements :**

Mr Alix Hainaut: 03.86.84.55.42

Mr. Henri De Broux: 03.86.78.40.81

Mr Michel Blondeau : 06.12.58.33.75

